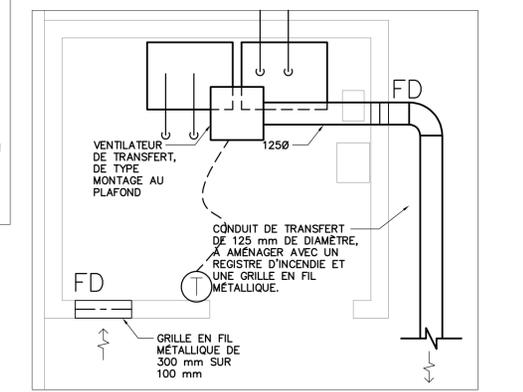


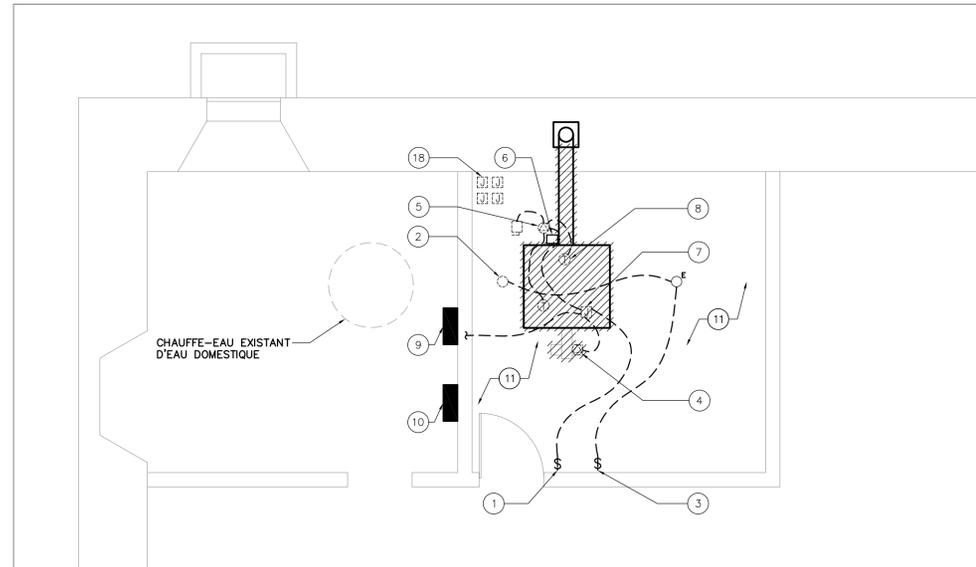
3 DÉTAIL DE POMPE DE CONDENSAT
ME01 1:20



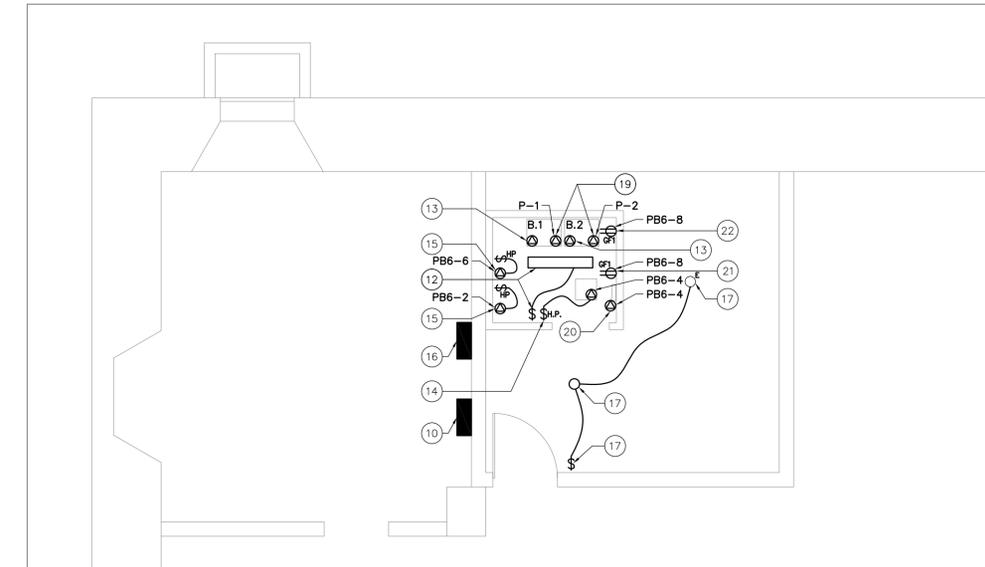
4 DÉTAIL - CONDUIT D'AIR D'EXTRACTION ET DE TRANSFERT
ME01 1:20

1 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - OUVRAGES DE DÉMOLITION - TRAVAUX DE MÉCANIQUE
ME01 1:50

2 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - NOUVEAUX TRAVAUX - TRAVAUX DE MÉCANIQUE
ME01 1:50



4 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - OUVRAGES DE DÉMOLITION - TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
ME01 1:50



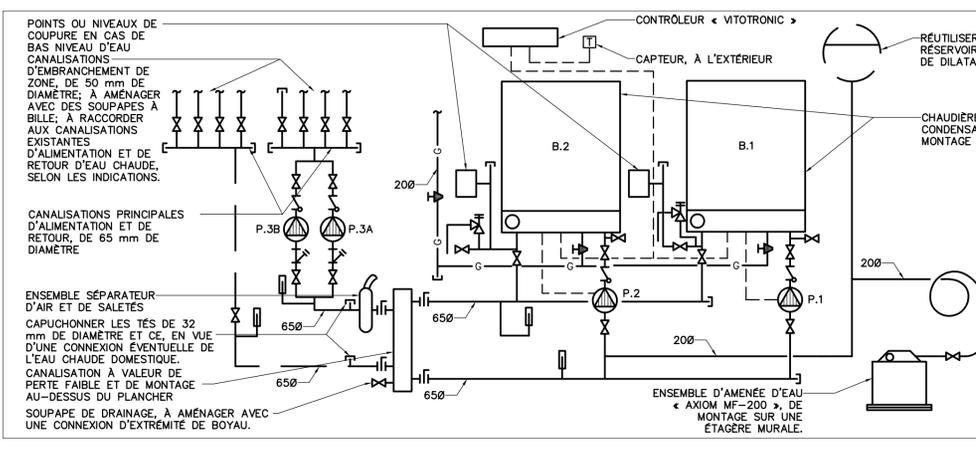
5 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE AU SOUS-SOL - NOUVEAUX TRAVAUX - TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
ME01 1:50

LÉGENDE DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE

SYMBOLES	DESCRIPTION
---	TUYAU EXISTANT DE RETOUR D'EAU CHAUDE
---	TUYAU EXISTANT D'AMENÉE D'EAU CHAUDE
HWR	TUYAU DE RETOUR D'EAU CHAUDE
HWS	TUYAU D'ALIMENTATION D'EAU CHAUDE
---	TUYAU EXISTANT DE GICLAGE
S	NOUVEAU TUYAU DE GICLAGE
G	NOUVEAU TUYAU DE GAZ
---	TUYAU DE GAZ EXISTANT
F.E.⊗	EXTINCTEUR D'INCENDIE
FD	REGISTRE D'INCENDIE
×	TÊTE DE GICLAGE DE TYPE DEBOUT
◀	TÊTE DE GICLAGE MURAL ET LATÉRAL
◀	FLECHE INDIQUANT LE SENS D'ÉCOULEMENT DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE

LÉGENDE DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

SYMBOLES	DESCRIPTION
□	DISJONCTEUR
\$	INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE
□	BOITE DE RACCORDEMENT
⊕	LAMPE EXISTANTE, À CONSERVER.
⊕	PRISE DE COURANT DUPLEX ET À CAPACITÉ DE DÉFAUT DE TERRE, À RÉGIME DE 120 VOLTS ET 20 AMPÈRES
⊕	INTERRUPTEUR À MOTEUR
⊕	NOUVELLE CONNEXION EN DIRECTE
⊕	THERMOSTAT
---	NOUVEAUX TRAVAUX
---	TRAVAUX EXISTANTS, À CONSERVER.
---	APPAREILLAGE, À ENLEVER.



6 REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - TUYAUTERIE DE CHAUDIÈRE
ME01 P. À É.

- TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - NOTES DU DESSIN**
- DÉCONNECTER ET ENLEVER LA COMMANDE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE ET DE MONTAGE MURAL, POUR LA CHAUDIÈRE À ENLEVER ET CE, Y COMPRIS TOUT LE CÂBLAGE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE, RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE. CONSERVER LE CIRCUIT EXISTANT POUR LES NOUVELLES CHAUDIÈRES.
 - DÉCONNECTER ET DÉPLACER LE PORTE-LAMPE EXISTANT ET EN PORCELAIN ET SA LAMPE ET CE, JUSQU'À UN NOUVEL ENDROIT, SE REPORTER AUX NOUVEAUX TRAVAUX AFIN DE RETROUVER LE POINT DE REMONTAGE.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER L'INTERRUPTEUR EXISTANT D'ÉCLAIRAGE ET DE MONTAGE MURAL, Y COMPRIS TOUT LE CÂBLAGE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE À ENLEVER.
 - DÉCONNECTER LA CONNEXION EXISTANTE DE CHAUDIÈRE ET ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
 - DÉCONNECTER LA CONNEXION DE POMPE EXISTANTE ET ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE. CONSERVER LE CIRCUIT POUR LES NOUVEAUX TRAVAUX.
 - DÉCONNECTER LE CONTRÔLEUR DE NIVEAU « WATTS » DE LA CONNEXION EXISTANTE ET ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER LE CÂBLAGE EXISTANT DES BOÎTES DE RACCORDEMENT AU PLAFOND ANSI QU'À L'ÉCLAIRAGE ET L'APPAREILLAGE CONNEXÉ ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET EN RENDANT LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
 - DÉCONNECTER ET ENLEVER LES CONNEXIONS DE CÂBLAGE AC90, QUI DESSERVENT LES CAPTEURS DE TEMPÉRATURE DE CHAUDIÈRE.
 - TABLEAU EXISTANT PB5, À RÉGIME DE 120/240 VOLTS, 3 PHASES ET 3 FILS (DE FABRICATION SQUARE D-0024L-1 SER G1). PRÉVOIR UN DISJONCTEUR DE 20 AMPÈRES ET 1P DANS LE TABLEAU.
 - TABLEAU EXISTANT PB6, À RÉGIME DE 120/240 VOLTS, 3 PHASES ET 3 FILS (CENTRE DE CHARGEMENT D'ÉQUIVALENCE SIEMENS). PRÉVOIR QUATRE (4) NOUVEAUX DISJONCTEURS DE 15 AMPÈRES ET 1P DANS LE TABLEAU.
 - DÉTERMINER ET RETRAÇER L'EMPLACEMENT DE TOUTS LES CÂBLES EXISTANTS DE COMMUNICATION ET (OU) DE TÉLÉCOMMUNICATION SE PROLONGEANT ACTUELLEMENT À L'INTÉRIEUR DE LA CHAUDIÈRE ET À TRAVERS CETTE DERNIÈRE ET S'OCUPPER DE L'ENLEVEMENT DE TOUTS LES CÂBLES REDONDANTS AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION. CONSERVER LES CÂBLES EXISTANTS QUI SONT ENCORE UTILISÉS ET LES AMÉNAGER AVEC DES SUPPORTS INDÉPENDANTS ET CE, AFIN D'ÉVITER TOUTE INTERFÉRENCE AVEC D'AUTRES SYSTÈMES EXISTANTS. LE TOUT DEVRA FAIRE L'OBJET DE CONFIRMATIONS ET DE COORDINATIONS SUR PLACE ET CONCURRENTEMENT AVEC LE LOCATAIRE ACTUEL DU BÂTIMENT, AFIN DE PRODUIRE DES AVIS SIGNALANT LES TRAVAUX IMPLIQUÉS ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES OPÉRATIONS D'ENLEVEMENT.
 - PRÉVOIR UN NOUVEAU LUMINAIRE À 1 LAMPE T8 ET À RÉGIME DE 32 WATTS ET 120 VOLTS, À AMÉNAGER AVEC UN CARTER EN FIL MÉTALLIQUE, DE MONTAGE EN SURFACE DU PLAFOND DE LA NOUVELLE CHAUDIÈRE; À AMÉNAGER AVEC UNE NOUVELLE COMMANDE D'INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE CÂBLAGE EN DIRECT ET DE 120 VOLTS, À L'EMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES B-1 ET B-2. EMBLACEMENT EXACT, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION SUR PLACE, AFIN D'ACCOMMODER LES DEUX CHAUDIÈRES, À RACCORDER AU CIRCUIT EXISTANT DE CHAUDIÈRE, QUI RÉSULTE DES OUVRAGES DE DÉMOLITION.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE, À L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU VENTILATEUR DE TRANSFERT; À RACCORDER AU CIRCUIT INDICÉ.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE, À L'EMPLACEMENT DES NOUVELLES POMPES P-3A ET P-3B ET À FORCE MOTRICE DE 5/8 hp; À AMÉNAGER AVEC UN DISJONCTEUR DE DÉMARRÉUR DE MOTEUR MANUEL RACCORDER LES POMPES AU CIRCUIT INDICÉ ET CE, À PARTIR DU TABLEAU EXISTANT PB6.
 - PRÉVOIR UN NOUVEAU INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE ET LE RACCORDER AU PORTE-LAMPE DÉPLACÉ ANSI QU'À UN LUMINAIRE EXISTANT ET À PORTÉ-LAMPE. À RECONNECTER ET À RÉCÉLER AU CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE EXISTANT.
 - DÉPLACER LES QUATRE (4) BOÎTES DE RACCORDEMENT EXISTANTES À UN NOUVEL ENDROIT ACCESSIBLE À L'EXTÉRIEUR DE LA CHAUDIÈRE. RETRAÇER LES CIRCUITS EXISTANTS QUI ALIMENTENT LES BOÎTES, PROLONGER LE CÂBLAGE ET EN PRENDRE UN NEUF ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DU NOUVEL ENDROIT ACCESSIBLE.
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE À L'EMPLACEMENT DES NOUVELLES POMPES DE CHAUDIÈRE P-1 ET P-2. À RACCORDER À UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE CIRCUIT DANS LE TABLEAU PB5 (VOIR LA NOTE 16.).
 - PRÉVOIR UNE CONNEXION DE 120 VOLTS ET 1 PHASE, À L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU AMORCEUR DE SIPHON À FONCTIONNEMENT ÉLECTRONIQUE ET CE, À PARTIR DU TABLEAU PB6.
 - PRÉVOIR UNE PRISE DE COURANT DUPLEX ET À RÉGIME DE 120 VOLTS, 15 AMPÈRES ET À CAPACITÉ DE DÉFAUT DE TERRE, AU POINT D'ENFICHAGE DE LA POMPE DE CONDENSAT. À RACCORDER AU TABLEAU PB6.0.
 - PRÉVOIR UNE PRISE DE COURANT DUPLEX ET À RÉGIME DE 120 VOLTS, 15 AMPÈRES ET À CAPACITÉ DE DÉFAUT DE TERRE ET CE, POUR CHAQUE POINT D'ENFICHAGE DE COMMANDE DE CHAUDIÈRE. À RACCORDER AU CIRCUIT INDICÉ.

issued or revised
soumission ou révision

n°	description	date
3	ÉMIS À SOUMISSION	2014.05.30
2	À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT	2014.05.16
1	À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU CLIENT	2014.03.31

MAPLELAWN, 529, CHEMIN
RICHMOND, OTTAWA

PHASE 2

drawing
dessin

REEMPLACEMENT DE
CHAUDIÈRES

approved by
approuvé par J.M.
designed by
conçu par N.B.
drawn by
dessiné par M.B.
date 2014.05.16 scale SELON LES
échelle INDICATIONS
NCC project no. sheet no.
n° du projet de la CCN n° de la feuille
RD-5155-05 ME01